

Séance du 10 décembre 2015

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 décembre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**A DONNE POUVOIR** : Mme Candillier à M. Arcouet.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

Monsieur UGALDE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – DIDAM – Exposition « Apollo 4 » – Convention de partenariat avec l'association La Maison.

Dans le cadre de la programmation prévue en 2015 au Didam, espace d'exposition temporaire, la Ville de Bayonne a souhaité accueillir une exposition proposée par l'association La Maison, dans le cadre du festival d'art contemporain et musique « Apollo 4 ».

Conçue par François Loustau, cette exposition propose une confrontation inédite entre musique et art contemporain. Elle est constituée de cinq œuvres provenant du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Aquitaine (Hugo Pernet, Alain Flieg, Cindy Sherman, Deborah Turbeville et Gérard Dalla Santa), d'une œuvre de Meredith Sparks prêtée par le CAPC, musée d'art contemporain de Bordeaux, et de trois installations des artistes Sandra Cuesta, Béranger Laymond et Emmanuel Lagarrigue, artistes transfrontaliers. Elle est installée au Didam à l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition du Festival Apollo qui propose au public du territoire un ensemble de concerts, expositions, rencontres et projections cinématographiques organisés à Bayonne au Didam, à Anglet aux Ecuries de Baroja et à

Boucau salle Paul Vaillant-Couturier, du 20 novembre 2015 au 17 janvier 2016. Ce programme constitue un itinéraire tout en résonances qui croise les regards sur la création contemporaine et interroge l'hybridation des pratiques artistiques d'aujourd'hui.

La coordination artistique, la mise en œuvre logistique (transport, montage, démontage) et la médiation de l'exposition (rencontres, performances, projection à l'Autre Cinéma) sont assurés par l'association La Maison. La Ville de Bayonne met à disposition l'espace temporaire d'exposition du DIDAM ainsi qu'un budget de 4 500 € pour aider à la production de l'exposition ainsi que des moyens d'accompagnement en termes de communication, de vernissage et de surveillance. La convention de partenariat, ci-jointe, formalise les obligations réciproques des parties.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de ladite convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer avec l'association La Maison.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.